

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

En exercice 27

Présents 23

Votants 27

Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20240930-DCM_2024_09_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2024

L'an deux mille vingt quatre

Le : 30 septembre 2024

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian SOULIER, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2024

PRESENTS Christian SOULIER, Gérard DI FRUSCIA, Pierre MARCOUX, Maryse RODRIGUEZ, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Yves LE GRIEL, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie FERNANDEZ, Nathalie CHARLES, Sébastien OLIVIER, Angelo MANIERI, Marine TOINON, Charlélie ARNAUD, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Christophe CAVE, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Annie OSTARD, Cyrille GENEVRIER, Cyril RONZE, Marjorie COMBE.

POUVOIRS : Annie OSTARD à Pierre MARCOUX, Cyrille GENEVRIER à Christine FELIX, Cyril RONZE à Véronique GENEVRIER, Marjorie COMBE à Sébastien DE ARAUJO

SECRETAIRE : Nathalie FERNANDEZ.

Délibération n°2024_09_04

OBJET : ELECTION DU 5EME ADJOINT AU MAIRE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-2,

Vu l'article 2121-21 du code général des collectivités territoriales selon lequel le conseil municipal peut choisir de ne pas recourir au scrutin secret, en cas d'accord unanime contraire,

Vu les résultats des élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020,

Vu la délibération n°2022_11_01 ayant pour objet l'installation d'une nouvelle conseillère municipale (Madame Marie-Laure JACQUEMOND),

Vu la délibération n°2023_11_02 ayant pour objet l'installation d'un nouveau conseiller municipal (Monsieur Christophe CAVE),

Vu la délibération n°2024_03_01 ayant pour objet l'installation d'une nouvelle conseillère municipale (Madame Nathalie CHARLES),

Vu la délibération n°2024_09_02 ayant pour objet l'installation d'un nouveau conseiller municipal (Monsieur Yves LE GRIEL),

Vu la délibération n°2024_03_02 du 14 mars 2024 relative à l'élection du Maire, Monsieur Christian SOULIER,

Vu la délibération n°2024_03_03 fixant le nombre d'adjoints au Maire à six,

Vu la délibération n°2024_09_03 maintenant le nombre d'adjoints au Maire à six,

Considérant que le poste d'adjoint au 5^{ème} rang est vacant suite à la démission de Monsieur Jean-Paul FERRE,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal, peut décider que le nouvel adjoint occupera dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire (article L. 2122-10 du CGCT),

Considérant la candidature de Monsieur Sébastien OLIVIER,

Monsieur Christian SOULIER propose de procéder à l'élection du 5^{ème} adjoint au maire à main levée.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal :

- décide à l'unanimité de procéder à l'élection du 5^{ème} adjoint au maire à main levée :

Nombre de votants : 27

Résultat pour le candidat Sébastien OLIVIER :

20 voix pour, 2 voix contre, 5 abstentions

Monsieur Sébastien OLIVIER est donc proclamé élu et installé dans ses fonctions d'adjoint au maire.

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 04 octobre 2024
Christian SOULIER, Maire



Le Secrétaire de séance,
Nathalie FERNANDEZ



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 10-10-2024
Publié ou Notifié
le : 10-10-2024